

MUNICIPAL

COMPRENDRE TON SECTEUR

Le secteur municipal comprend le Conseil Provincial du Secteur Municipal (CPSM) où les employé.es municipaux faisant partie d'un syndicat affilié au SCFP sont représenté.es. C'est environ 300 sections locales pour un total de 40 000 membres, soit environ 70% des employé.es municipaux de la province!

Le secteur a parmi ses objectifs de coordonner l'action syndicale et de favoriser les échanges entre les sections locales en plus de faire des représentations auprès des organismes syndicaux afin qu'ils tiennent compte des besoins et objectifs du CPSM.

section locale: _____

RÔLE D'UN SYNDICAT

Le rôle d'un syndicat est de défendre les travailleuses et les travailleurs qu'il représente autant d'un point de vue individuel que collectif.

- Défense collective des droits
- Défense individuelle des droits
- Représentation politique
- Rapport de force avec l'employeur

Le pouvoir du syndicat réside dans la force du nombre!

ÉVÈNEMENTS CLÉS

Consultation jeunesse du SCFP Québec, à tous les deux ans en automne
Événement éducatif pour les jeunes et par les jeunes avec des thématiques

Camp des jeunes FTQ, à toutes les années en septembre
Événement avec un thème différent chaque année. Moments d'apprentissage.

Congrès du SCFP-Québec, à tous les deux ans au printemps
Moment de débat, de résolutions et de décisions pour les alignements du SCFP-Québec

Congrès de ton secteur, à tous les deux ans
Moment de débat, de résolutions et de décisions pour les alignements de ton secteur

Formations pour entamer ton implication:

- Mon syndicat
- Le/la délégué-e social-e

LEXIQUE SYNDICAL

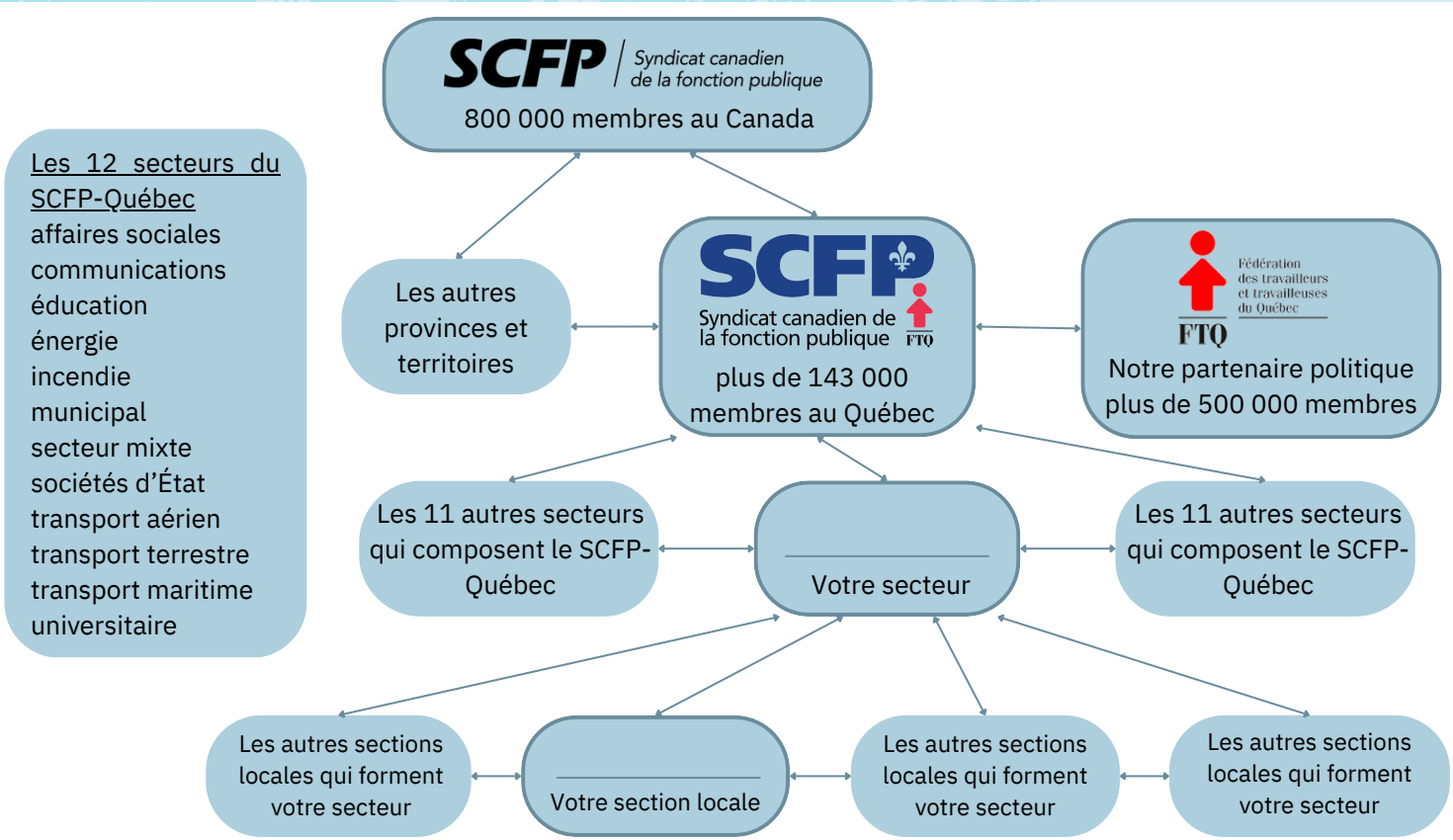
Délégué.e : responsable syndical représentant un groupe particulier de membres dans une section locale

Grief : plainte portée contre l'employeur relativement à une présumée violation de la convention collective ou une injustice présumée

Section locale : unité de base de l'organisation syndicale dans le lieu de travail

Tiré de : SCFP. (2001, 8 février). *Terminologie syndicale*. SCFP. <https://scfp.ca/terminologie-syndicale>





COMMENT T'IMPLIQUER

Voici des étapes simples pour commencer selon le niveau d'engagement que tu souhaites et le type d'interactions qui te conviennent:



NIVEAU 1

Pour entrer en contact, tu peux :

- Passer au bureau syndical, envoyer un courriel ou appeler
- Rejoindre le groupe sur les réseaux sociaux (si existant)
- Consulter le site internet du syndicat (si existant)



NIVEAU 2

Pour t'impliquer, tu peux :

- Participer aux assemblées syndicales
- Rencontrer ta personne représentante ou déléguée syndicale
- Rejoindre un comité
- Offrir ton aide pour l'organisation d'événements syndicaux
- Lire ta convention collective
- Lire les statuts et règlements
- Participer à des événements clés



Ceci est un aide-mémoire condensé comme ta feuille pour ton examen de maths au secondaire. Pour en apprendre davantage sur chaque sujet, direction Linktree!